



MENTOR POUR LES COURS DE LA PNAAL – MATHÉMATIQUES 10^e, 11^e ET 12^e

Déclaration d'intérêt

V2 – 15 octobre 2023

Apprentissage à distance Nouvelle-Écosse
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE)

Contexte

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) est en train de réformer le système néoécossais pour l'éducation et pour la petite enfance. Pour cela, le ministère est en train de concevoir des programmes d'études innovants, de prendre des mesures pour faciliter l'atteinte de l'excellence dans l'enseignement et dans l'apprentissage, de veiller à offrir une éducation inclusive à toutes et à tous et de travailler en collaboration étroite avec ses différents partenaires dans le secteur éducatif. Grâce à cette réforme, les enfants, les élèves et les familles disposeront d'une base solide pour pouvoir connaître la réussite. C'est le MEDPE qui est, dans le cadre de son mandat, responsable de l'apprentissage à distance et cela comprend l'offre d'activités d'apprentissage en ligne.

Nous sommes en train de mettre au point des cours sur Internet que les élèves peuvent suivre à leur propre cadence par l'intermédiaire de la Plateforme néoécossaise d'apprentissage autonome en ligne (PNAAL). L'équipe responsable de l'apprentissage à distance est à la recherche de mentors pour les cours de la PNAAL. Le mentor apporte son appui aux élèves utilisant la plateforme, en leur faisant part de ses réactions avec des descriptions détaillées, en corrigeant leurs évaluations et en leur prodiguant des conseils pour leur travail scolaire dans la matière et de l'aide quand ils en ont besoin.

Nous cherchons, à l'heure actuelle, de mentors pour les cours de mathématiques du deuxième cycle du secondaire, à commencer par le cours de mathématiques de 11^e année et de Mathématiques 11, Immersion.

Vue d'ensemble

Le mentor remplira les fonctions suivantes :

- apporter son soutien aux élèves inscrits sur la Plateforme néoécossaise d'apprentissage autonome en ligne (PNAAL), en leur fournissant dans les délais prévus des commentaires avec des descriptions détaillées et en corrigeant les évaluations qu'ils envoient;
- organiser, généralement en dehors des heures normales de cours, des séances en mode synchrone pendant lesquelles il offrira aux élèves de la PNAAL du soutien et des conseils dans la matière, conformément aux instructions pour chaque cours
- communiquer avec les élèves par courriel et à l'aide de l'outil de clavardage pour le cours, au besoin, pour clarifier les attentes relatives aux évaluations
- surveiller et enregistrer les progrès des élèves dans le système de gestion de l'apprentissage pour le cours
- collaborer avec l'équipe responsable de l'apprentissage à distance au MEDPE, avec les personnes-contacts dans l'école et avec les parents/tuteurs quand cela est nécessaire pour leur faire part des progrès de chaque élève dans le cours

Détails sur les tâches attribuées au mentor

Responsabilités du mentor pour la PNAAL

Le mentor devra respecter les recommandations des responsables de l'apprentissage à distance du MEDPE, les politiques sur l'évaluation et sur l'inclusion et la pédagogie de l'apprentissage en ligne pour les apprenants autonomes dans chaque matière et utiliser les documents fournis sur le cours. Il aura les responsabilités suivantes :

- nouer une relation professionnelle de mentorat avec les élèves de son cours sur la PNAAL en tant qu'éducateur et en tant que spécialiste de la matière, en aidant les élèves dans leur apprentissage autonome, sans chercher à enseigner lui-même activement le contenu du cours ou les compétences couvertes par le cours;
- préserver la confidentialité des renseignements sur les élèves, sur les membres du personnel et sur le programme de la PNAAL qu'il aura obtenus dans le cadre de son travail de mentor pour les cours de la PNAAL;
- offrir dans les délais prévus et de façon délibérée et constructive de l'aide, des commentaires et des notes pour tous les devoirs et toutes les évaluations, conformément à la politique sur l'évaluation du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse et aux grilles de correction établies pour le cours; passer régulièrement en revue les résultats des évaluations formatives (corrigées automatiquement) et sommatives (corrigées par le mentor) afin d'évaluer les progrès de chaque élève et de l'aider à progresser;
- organiser des séances en mode synchrone de rencontre avec les élèves à l'aide de la plateforme intégrée de vidéoconférence pour leur présenter le cours, passer en revue leurs progrès dans chaque module, leur fournir des conseils dans les domaines où ils devraient approfondir leurs études et les aider à s'organiser pour bien finir le cours dans le délai prévu;
- informer l'équipe responsable de l'apprentissage à distance des inquiétudes qu'il pourrait avoir sur les progrès de tel ou tel élève ou la cadence de l'apprentissage et faire part de ces informations aux personnes-contacts dans l'école et aux parents/tuteurs des élèves si nécessaire;
- répondre par courriel ou à l'aide de l'outil de clavardage du cours aux questions des élèves afin de clarifier les exigences des évaluations;
- effectuer les autres tâches qui pourraient lui être attribuées.

Responsabilités du MEDPE

- offrir une formation sur l'utilisation du système de gestion de l'apprentissage (SGA) de la PNAAL;
- fournir le contenu normal des cours par l'intermédiaire du SGA;
- fournir des recommandations sur l'utilisation des dispositifs de communication en mode synchrone et des séances de conseils en vidéoconférence;
- fournir les coordonnées pour les élèves, les personnes qui les soutiennent dans les cours de la PNAAL à l'école et les parents/tuteurs quand elles sont disponibles;

- négocier une rémunération supplémentaire avec le mentor pour la modification des documents du cours afin de tenir compte des adaptations dont bénéficie l'élève, selon les exigences, et pour les autres tâches qui pourront lui être attribuées.

Lieu

- en télétravail, sachant qu'il est possible qu'il y ait à l'occasion des formations en personne au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, 2021, rue Brunswick, à Halifax

Normes

- Toutes les tâches doivent être effectuées de façon satisfaisante pour le MEDPE. Toutes les réalisations du mentor seront évaluées par rapport aux normes définies lors de la mise sur pied de la plateforme, au programme d'études établi, aux politiques et lignes directrices en vigueur au ministère et aux autres documents pertinents. Tous les documents produits appartiendront au MEDPE.

Type d'emploi

- emploi contractuel

Rémunération

- Le mentor enverra tous les mois une facture indiquant les unités de travail effectuées. Les unités normales de travail pour chaque évaluation et pour chaque séance de conseils ou de passage en revue du travail accompli sont définies pour chaque cours. Vous trouverez un exemple à l'annexe A, avec la grille tarifaire pour le cours de mathématiques de 11^e année, programme anglais.

Durée

- contrat de deux ans (avec possibilité de renouvellement, en fonction de la qualité du travail accompli et des effectifs du cours)

Compétences et qualifications

- baccalauréat ès arts ou ès sciences avec majeure en mathématiques ou dans une discipline apparentée
- baccalauréat en éducation
- connaissances approfondies sur le programme d'études de mathématiques du secondaire et sa mise en œuvre en Nouvelle-Écosse
- au moins cinq années d'expérience récente dans l'enseignement des mathématiques (immersion) au secondaire
- familiarité avec les politiques de la Nouvelle-Écosse sur l'éducation, notamment la politique sur l'éducation inclusive et la politique sur l'évaluation
- familiarité avec la conception universelle de l'apprentissage (UDL) et l'apprentissage axé sur les projets
- familiarité avec les systèmes de gestion de l'apprentissage, les systèmes numériques de cahier de notes et les plateformes de vidéoconférence
- excellentes compétences en communication à l'oral et à l'écrit, notamment par courriel ou par clavardage
- excellentes compétences en organisation, souci du détail et capacité de travailler sur plusieurs tâches simultanément
- excellence dans l'enseignement et dans l'éducation
- capacité de s'adapter, personnalité d'abord facile et expérience dans l'aide aux jeunes qui cherchent à développer leurs compétences en apprentissage autonome

Si ce poste vous intéresse, veuillez envoyer votre *curriculum vitae* et votre lettre de motivation à Lael Radkey, coordonnatrice de l'apprentissage à distance (Lael.Radkey@novascotia.ca) en indiquant dans la ligne objet de votre message « Déclaration d'intérêt pour le poste de mentor de la PNAAL ».

Les déclarations d'intérêt ainsi reçues seront examinées à une cadence hebdomadaire.

S'il vous faut des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser par courriel à Lael Radkey dans la langue officielle de votre choix.

Merci de votre intérêt pour ce poste.

Annexe A – Grille tarifaire pour le cours de mathématiques de 11^e année - exemple

Le mentor de la PNAAL enverra tous les mois une facture au service de l'apprentissage à distance du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, dans laquelle il énumèrera les unités de travail qu'il a effectuées au cours du mois.

1 unité correspond à environ 30 minutes de travail conformément aux attentes et est facturée 15 \$.

À compter de février 2023, la grille tarifaire suivante sera en place pour le cours de mathématiques de 11^e année (programme anglais) de la PNAAL :

1.	rencontre en mode synchrone avec l'élève par vidéoconférence	1 unité par cours	15 \$
2.	rencontre en mode synchrone à mi-module pour passer en revue le travail et prodiguer des conseils	1 unité par module (4)	60 \$
3.	rencontre en mode synchrone à la fin du module pour passer en revue le travail et prodiguer des conseils	2 unités par module (4)	120 \$
4.	correction de l'évaluation sommative du module et échange de commentaires avec l'élève	1-2 unités par module (6)	90 \$
5.	rencontre en mode synchrone avant l'examen pour passer en revue le travail et prodiguer des conseils	2 unités par cours	30 \$
6.	correction de l'examen final	2 unités par course	30 \$
Total à la fin du cours :			345 \$

Rémunération supplémentaire à décrire en détail dans le contrat :

7. Première introduction à la PNAAL et formation sur la plateforme (1,5 heure environ)
8. Correction des évaluations sommatives envoyées une nouvelle fois ou des évaluations supplémentaires
9. Création d'évaluations conformes aux adaptations dont l'élève bénéficie
10. Autres tâches exigées